Mise en ligne : 3 juin 2017.
www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE DES BATEAUX À VAPEUR DU NORD

filiale de la Cie du chemin de fer du Nord (Rothschild)

Création : 1853.

1895 : première Cie à établir un service régulier entre Dunkerque et les ports nord-africains.

Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes.
(*Journal officiel de la république française*, 3 février 1904)

Conseillers du comex

Vandamme (Désiré), directeur de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord à Dunkerque.

Les Ports algériens
par Édouard NÉRON,
député de la Haute-Loire,
membre de la Commission des affaires extérieures,
des protectorats et des colonies.
(*Les Annales coloniales*, 11 novembre 1909)

Les ports de l'Océan et de la Manche sont en communication avec Oran, Alger et la Tunisie, par la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord, la Compagnie havraise péninsulaire, par quatre compagnies dont les navires desservent la ligne de Rouen à Alger, par la Compagnie générale transatlantique (ligne de St-Nazaire, Bordeaux, Oran, Alger), etc.

NOUVELLES MARITIMES
ALGER
(*Le Sémaphore algérien,* 17 mai 1914)

La Compagnie des bateaux à vapeur du Nord a vendu son steamer « Ville-de-Lorient » à un entrepreneur de démolition italien.

Ce vapeur, qui fut construit par la Société des Forges et chantiers, à La Seyne, en 1881, sera remorqué à Gènes pour y être livré à la démolition.

La « Ville-de-Lorient » a longtemps fréquenté notre port.

Dans le monde du commerce

(*Le Sémaphore algérien*, 21 août 1919)

A Oran, M. Louis Rey, chevalier de la Légion d'honneur, agent maritime, transitaire et acconier, agent principal pour l'Oranie de la Société navale de l'Ouest* et de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord, a transféré les bureaux de sa maison place de la République.

Services Anvers-Afrique du Nord
(*Le Sémaphore algérien*, 24 novembre 1920)

La Compagnie danoise Det Forede Damskiibselkab, représentée à Anvers par la firme de Leuw et Philippsen, organise des services directs entre Anvers et Oran-Alger-Tunis avec escale à Marseille.

Trois compagnies de navigation françaises étudient en ce moment la création de services analogues. Ce sont : les « Affréteurs réunis », la « Société navale de l'Ouest » et la « Cie des bateaux à vapeur du Nord ».

Reportage sur le port d'Alger
Compagnie des bateaux à vapeur du Nord
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 26 février et 2 avril 1921)

Voici, dans son losange blanc aux angles bleus, l'étoile rouge de la Compagnie des bateaux a vapeur du Nord, fondée en 1853.

Ses débuts furent modestes : elle fut l'une des premières sociétés profitant de la belle invention de Frédéric Sauvage, en faisant construire deux bateaux à vapeur à hélice dans les chantiers de MM. Malo et Cie, à Dunkerque.

Il y a cinquante ans, les services rapides par navires à vapeur étaient rares et cette Compagnie avait devant elle un vaste champ d'exploitation.

L'initiative des premiers fondateurs ne fit pas défaut, et aux deux navires construits dans les chantiers dunkerquois sont venus se joindre, rapidement, le Gustave, la Baltique, le Nord et la Normandie.

C'est à la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord que revient l'honneur d'avoir créé le premier service régulier entre la France et la Russie, ayant Dunkerque pour point de départ et Pétrograd comme point terminus.

Cette navigation fait époque dans l'histoire maritime dunkerquoise et on semble s'en être rappelé, quarante ans plus tard, lorsque notre regretté président de la République, M. Félix Faure, choisit la cité de Jean-Bart pour s'embarquer à destination de Pétrograd.

Aujourd'hui, l'organisation de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord relie directement entre eux les ports suivants : Dunkerque, Boulogne, Rouen, Le Havre, Caen, Cherbourg, Granville, Saint-Brieuc, Brest, Lorient, Nantes, Saint-Nazaire, La Pallice La Rochelle, Rochefort, Bordeaux, Bayonne, Marseille, Cette, Toulon, Nice, Port-Vendres, Oran, Alger, Philippeville, Bône, Tunis, Sousse, Bizerte, Sfax, etc.

Nous ne saurions mieux terminer qu'en attirant l'attention des industriels et des commerçants sur la devise de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord :

« La régularité des services doit primer toutes les considérations. »

La Compagnie des bateaux à vapeur du Nord, dont le siège social est à Dunkerque. est dirigée, depuis plus de vingt-cinq ans, par M. Désiré Vanhamme, membre de la chambre de commerce de Dunkerque et chevalier de la Légion d'honneur, et son agence d'Alger est représentée, depuis de nombreuses années aussi, dans ses locaux

situés 6, boulevard Carnot, par M. Henri Debusscher.

Photos :
Trois vapeurs de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord en opérations à Alger.
Son vapeur *Nord*, chargeant des vins pour Dunkerque.
Les bureaux de la direction de la Compagnie des bateaux à Vapeur du Nord, à Dunkerque. et ses magasins.
Le vapeur danois *Phœnix*, en consignation à la Compagnie du Nord.

Légion d'honneur
Désiré Vanhamme
(*Le Sémaphore algérien*, 24 août 1923)

Dans la récente promotion de la Légion d'honneur, nous avons eu le plaisir de relever les noms de M. Dal Piaz, directeur de la Cie Transatlantique, élevé à la dignité de grand officier ; M. Rondet-Saint, au grade d'officier, et de MM. Nicolas Paquet, administrateur de la Cie Paquet ; Vanhamme, directeur de la Cie des bateaux à vapeur du Nord ; Caffa, directeur de l'agence de la Société générale des transports maritimes à vapeur [SGTM*] à Philippeville, et Bez, directeur-gérant des Etablissements Bez et ses fils, de Paris, au grade de chevalier.
Le « Sémaphore algérien » est heureux d'adresser ses. plus sincères félicitations aux nouveaux dignitaires.

Qui êtes-vous ? 1924
BOULANCY D'ESCAYRAC [Marquis Henri de].
18, avenue de Messine.
[1856-1932].
[Marié à Marguerite Veneau, fille de Ludovic Veneau (président des Cies d'assurances L'Aigle et Le Soleil].
[Censeur (1903), puis administrateur (1909) de L'Aigle-Incendie] Administrateur de la Compagnie du Soleil-Vie ; administrateur de la Compagnie du Soleil ; administrateur de la Compagnie l'Aigle-Vie ; administrateur de la Compagnie l'Aigle* ; administrateur de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord [de Dunkerque, avec agence à Alger et correspondants en Tunisie], etc.

LE ROY-DOLLEZ (Ernest), président du conseil d'administration de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord [de Dunkerque, avec agence à Alger et correspondants en Tunisie], le Dunkerque-Nord.
Château de Crévecœur-sur-Escaut (Nord), démoli par les Allemands ; et Paris, 57, boulevard des Batignolles.
Juge de paix honoraire ; délégué cantonal à Marcoing.
Officier de l'Instruction publique.
Né en septembre 1841, à Cambrai (Nord).
Marié à Mlle Lucie Dollez. Deux fils : Henri, agriculteur ; Alfred, trois fois député de Cambrai [1906-1919].
Ingénieur agricole.

Annuaire industriel, 1925 :
BATEAUX À VAPEUR DU NORD (Cie des), 8, place des Nations, Dunkerque (Nord).

Boîte postale n° 94. T. 63 (direction), 77 (transit). Ad. t. Vapeurs Nord Dunkerque. Soc. an. au cap. de 3 millions de fr. Conseil d'adm. : [Ernest] Le Roy-Dollez, à Crèvecœur (Nord), président ; de la Chapelle, 9, r. Bassano, Paris, adm. délégué ; Bannel, à Laon, adm. ; [Henri] Boulancy d'Escayrac, 18, av. de Messine, Paris, adm. ; R. Rigaut, à La Fère (Aisne), adm. ; D[ésiré] Vanhamme, 8, pl. des Nations, Dunkerque, directeur de la Compagnie.

Agences : Boulogne, G. Watbled ; Le Havre, R. Odinet ; Rouen, Clamageran et Cie ; Caen, E. Lefrère ; Cherbourg, Piedfort et Rebuffé ; St-Malo, Avril fils ; Lorient, E. Salmon ; St-Nazaire, agence-succursale ; La Rochelle-La Pallice, Delmas frères ; Rochefort, Bachelar, Limouzin, Arvaud et Brard ; Bordeaux, J. Guerry ; Bayonne, Louis Puchulu ; Marseille, agence-succursale ; Cette, J. Almayrac ; Toulon, Léo Imbert ; Nice, Carles et Peruggia ; Port-Vendres, F. Margidenes *[sic : Margidènes ?]* ; Oran, Louis Rey ; Arzew. Louis Rey ; Mostaganem, L. Rey ; Alger, agence-succ. ; Bougie, H. Tros ; Philippeville, Adolphe Chiarelli ; Constantine, E[ugène] Momy ; Bône, Soc. commerciale de charbonnages et d'entreprises maritimes ; Anvers, Stévart, 113, av. d'Italie ; Bizerte, Savon frères ; Tunis, Savon frères ; Sousse, Savon frères ; Naples, W. de Luca et Bros ; Londres, Mead Son et Hussey, St-Dunstan Hill and at Lloyd ; Cardiff, E. Marcesche and Co ; Paris, Bigard frères, 11, r. Meyerbeer.

Services réguliers entre Dunkerque, Le Havre, Caen, Cherbourg, Granville, Saint-Brieuc, Lorient, Saint-Nazaire, Nantes, La Rochelle, La Pallice, Rochefort, Bayonne, Bordeaux, Marseille, Oran, Alger, Philippeville, Bône, Tunis et autres destinations d'Algérie et de Tunisie, Naples, Palerme. Correspondance à Bordeaux et à Marseille avec tous les services de la Compagnie des Messageries maritimes.

Commission, affrètements, transit. (42-1982).

1926 : la SAGA rachète la CBVN

https://en.wikipedia.org/.../Société_Anonyme_de_Gérance_et_d'Armement [8/2/2016]

In 1920, SAGA operated the coal fleet of the Compagnie des Chemins de fer du Nord, a railway company also owned by the Rothschild group.

Acquisitions :

• 1926 *Compagnie des bateaux à vapeur du Nord**

ESCALE A CALAIS DE LA Cie DES BATEAUX A VAPEUR DU NORD
(*Le Courrier maritime nord-africain*, 30 mai 1927)

La Compagnie des bateaux à vapeur du Noid, de Dunkerque, qui assure l'es transports de la Tunisie et de l'Algérie sur le Nord de la France, a décidé de faire escale à Calais, pour l'avenir.

Calais devient port d'escale de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord à la suite des démarches de la maison Jockelson et Handtsaem.

Ce nouveau trafic, joint aux importations de minerai de manganèse et de phosphates de l'Afrique du Nord, va augmenter sensiblement :le tonnage du port de Calais.

Compagnie des bateaux à vapeur du Nord
(*Le Courrier maritime nord-africain*, 4 juillet 1927)

Le bénéfice net de l'exercice 1926 s'est élevé à 430.755 fr. et a été appliqué à l'amortissement du matériel naval.

ALGER, TROISIÈME PORT DE FRANCE

Compagnie des bateaux à vapeur du Nord

Agent général : H. DEBUSSCHER, 15, rue de Constantine, Alger
Société anonyme au capital de 5.300.000 francs
Siège social : MARSEILLE
(*Le Courrier maritime nord-africain*, 10 octobre 1927)

La C. B. V. N., dont la fondation remonte à 1853, fut la première qui, en 1895, prit l'initiative d'établir un service régulier entre Dunkerque et les différents ports nord-africains.

Une direction attentive et le souci constant d'observer cette ligne régulière fit rapidement croître son importance, et, à l'heure actuelle, il est possible d'évaluer, pour Alger seul, à 150.000 tonnes environ, le tonnage annuel transporté par ses navires, tant à l'importation qu'à l'exportation, Si l'on songe que tout était à créer et que la C. B. V. N. était une des premières à fournir pareil effort, il est facile d'apprécier le résultat obtenu et les immenses services rendus par la C. B. V. N. au profit du commerce algérien.

Après la guerre, et bien qu'elle eût perdu la majeure partie de ses unités, la C.B.V.N. reprit sa tâche en s'efforçant constamment d'améliorer ses services en dotant, progressivement, sa flotte de navires de tonnages supérieurs à ceux disparus, ce qui lui permet, à l'heure actuelle, de donner au commerce les plus grandes facilités en lui assurant un service hebdomadaire de Dunkerque sur Oran et Alger et vice-versa, de même qu'un service bimensuel sur Tunis.

Les navires mis ainsi en ligne, de construction récente, sont spécialement aménagés pour le transport des diverses marchandises et des vins. De plus, la C. B. V. N., en assurant son service direct sur Dunkerque, à l'exclusion de tous autres ports, donne le grand avantage de transports rapides et fréquents. En ne perdant point de vue sa devise, que « la régularité des services doit primer toutes les considérations », la C. B. V. N. a permis au commerce algérien de porter avec fruit ses efforts sur le Nord de la France et a contribué grandement, à cet égard, à l'importance du trafic nord-africain et à celui d'Alger en particulier.

[Rachat par la SAGA]

Depuis 1927, la C. B. V. N. a été prise sous le contrôle de la S. A. G. A. (Société anonyme de gérance et d'armement), qui possède déjà 11 navires assurant le service Dunkerque-Maroc. De ce fait, la position de la C. B. V. N. se trouve renforcée puisqu'à tout instant, et principalement au moment de l'afflux des marchandises, la S. A. G. A. met en ligne, en surnombre, les navires nécessaires pour continuer à assurer le service dans des conditions parfaites.

En ceci, il convient de. louer la S. A. G. A., qui a voulu démontrer son souci de donner toujours, et de plus en plus, satisfaction à notre commerce en mettant à sa

disposition tous les éléments nécessaires pour cela.

Enfin, par l'entremise de la Société A.L.A. (Alsace-Lorraine - Angleterre), assurant sur Dunkerque-Londres un service journalier par paquebots rapides, la C. B. V. N. fournit aux exportateurs algériens la facilité de transports combinés Alger-Angleterre via Dunkerque, sans aucun risque de séjour au port de transbordement. Elle établit, en effet, des connaissements directs, au départ d'Alger, pour les points suivants : :

Tilbury, Londres, Coventry, Birmingham, Leeds, Edimbourg, Belfast, Dublin, Bristol.

Il est inutile de souligner plus encore les efforts de la C. B. V. N. pour maintenir son renom, car, préférant les actes aux paroles, elle poursuit sa tâche, cherchant constamment à justifier la confiance, qu'à juste titre d'ailleurs, le commerce a mis en elle.

« PARLEMENTAIRES ET FINANCIERS »
Répertoire des sénateurs et députés, administrateurs, directeurs ou associés de sociétés financières, commerciales et industrielles
et des grandes organisations oligarchiques
par R. MENNEVÉE
(*Documents politiques*, avril 1930)
(*Documents politiques*, mars 1932)
(*Les Documents politiques*, février 1936)

PEYRONNET, Albert [1862-1958]

Sénateur de l'Allier [1912-1940] [ministre du travail (1922-1924), vice-président du Sénat (1925-1929)]

Adresse : 158, boulevard Pereire, à Paris.

Administrateur : Société [anonyme] de gérance et d'armement[1] , Société Jokelson et Handtsaem (1925)[2] , Compagnie de bateaux à vapeur du Nord[3] , Société de navigation Angleterre-Lorraine-Alsace (1927), Société nord-africaine d'entreprises maritimes (1928), Entreprises transatlantiques, Société chérifienne des Établissements Mory, Union africaine minière et maritime (1928), R. E. C. T. A. (Transports internationaux).

[En 1951, Albert Peyronnet, qui avait voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, figurait encore au conseil de la Cie chérifienne d'armement et de la Société navale de l'Ouest (filiales de la SAGA depuis 1929 et 1939).]

Compagnie commerciale des bois à papier
(*Les Documents politiques*, octobre 1935)

Le premier conseil comprend :

La Société nouvelle de papeterie (Groupe Darblay) ;

La Société de Sucreries et Raffinerie F. Béghin (Groupe Paris-Midi et Paris-Soir) ;

M. Pierre Zeller,

et M. Roger Démon.

---

[1] Société anonyme de gérance et d'armement (SAGA) : société créée pour l'approvisonnement en charbon de la Cie du chemin de fer du Nord (Rothschild). Associée en outre à la flotte transmanche de la Cie du Nord.

[2] Jokelson et Handsaem : affaire d'armement et services portuaires créée en 1869 à Dunkerque. Hirsch Jokelson était en outre administrateur-directeur général de la SAGA et de la Cie Angleterre-Lorraine-Alsace jusqu'à son décès en décembre 1933.

[3] Compagnie de bateaux à vapeur du Nord : société de Dunkerque, avec agence à Alger, rachetée en 1926 par la SAGA.

Ce dernier est déjà associé de la firme R. Démon et Cie (exploitations forestières, mines et bois) et administrateur des sociétés suivantes :

Banque nationale pour le commerce et l'industrie,
Chemins de fer et Carrières d'Estrées-Blanche,
Mines de Houille de Ligny-les-Aires,
Pleyel,
Société chérifienne des Établissements Mory et Cie.

D'après l'Annuaire du Comité central des armateurs de France, M. Roger Démon appartiendrait également aux conseils d'administration de :

Gérance et Armement [SAGA],
Compagnie des bateaux à vapeur du Nord,
Angleterre-Lorraine-Alsace,
Nord-Africaine d'Entreprises Maritimes.
(*Financial*.)

LÉGION D'HONNEUR
(*Les Annales coloniales*, 7 janvier 1936)

PROMOTION DES MINISTERES DE LA MARINE

Nomination au grade de chevalier de M. René Berger, inspecteur général de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord, à Alger

---

Annuaire industriel, 1938 :

BATEAUX à VAPEUR du NORD (Cie des). Siège soc. : 9, rue Montchanin, Paris, 17e. T. Galv. 43-22,66-20, 75-53 et 79-55. Soc. an. au cap. de 3 millions de fr. Cons. d'adm. : Prés. Le Roy-Dollez ; adm. dél. : de La Chapelle ; Adm. : Bannel, Boulancy d'Escayrac, R. Rigaut, D. Vanhamme.

Transports maritimes. (42-1982).

AEC 1951/40 — Société nord-africaine d'entreprises maritimes, 9, rue Jacques-Bingen, PARIS (17e).

Capital. — Société anon., 1928, 5.000.000 de fr. en 10.000 act. de 500 fr. Iib.

Objet. — Acconage, remorquage, transit, consignation.

Agences à Alger, Oran, Nemours.

Conseil. — MM. G. Vagogne, présid. ; E. Masset, v.-présid. : R. Demon, R. Berger, Cie des bateaux à vapeur du Nord, Sté anon. de gérance et d'armement [SAGA], admin.

WW 1979 :

BOÜARD de LAFOREST (Joseph-René, Paul, François, Roger, vicomte de), administrateur de sociétés. Né le 27 nov. 1914 a Nantes (Loire-Inf.). Fils du comte Roger de Boüard de Laforest, président honoraire de la Féderation des consignataires de navires et du tribunal de commerce de Nantes, et de la comtesse, née Marie-Thérèse Gandy. Mar. le 3 nov. 1936 à Mlle Madeleine Gazet du Châtelier (4 enf. : Michel, Béatrice [Mme Jacques de Dietrich], Françoise [comtesse Didier de La Laurencie], Odile [Mme Jean de Tappie de Vinssac]). Études : Écoles Saint-Stanislas à Nantes et Sainte-Geneviève à Versailles, École scientifique d'organisation du travail de Marseille. Dipl. :

bachelier. Carr : à la Société R. de Boüard à Nantes* (1937), directeur de l'agence de Sète (1946-1949), puis des agences de la Méditerranée (1950-1959) de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord, inspecteur général de cette compagnie en Algérie et Tunisie à Alger (1959-1961), secrétaire général (1961) administrateur-directeur général (1963), puis président-directeur genéral (1973-1974) du Consortium maritime franco-américain, président du directoire du Consortium maritime français (1974-1977), président-directeur genéral de la Sociéte d'exploitation de matériel et de stockage (1965-1978), vice-président (1971), puis président (1976-1977) du Syndicat national des agents maritimes, vice-président de la Fédération nationale des consignataires de navires (1976-1977), arbitre membre de la Chambre arbitrale maritime de Paris (depuis 1973), conseiller du commerce exterieur de la France (1975-1977), administrateur de l'Agence maritime de Boüard (depuis 1978). Décor. : chevalier de la Légion d'honrneur, Croix de guerre 39-45, chevalier du Mérite militaire. Dist. : médaille du travail. Collection de livres. Distraction : le bricolage. Sport : équitation. Membre du Cercle Interallié. Adr. : prof., 2, rue de Penthièvre, 75008 Paris ; privée, 129 bis, bd Murat, 75016 Paris.